

Paris, le 16 juillet 2021

Appel des maires d'Ile-de-France pour une vaccination de tous les Français

L'Association des Maires d'Ile-de-France (AMIF) soutient l'extension du pass sanitaire annoncée par le Président de la République et prend position en faveur de la vaccination massive des Français contre la COVID-19.

À l'approche des grands départs en vacances, la vaccination stagne depuis que la barre des 30 millions de primo-vaccinés a été franchie à la mi-juin. Pourtant, le variant Delta est actuellement majoritaire en France, et si la situation n'évolue pas, le seuil des 20 000 contaminations par jour sera atteint début août selon le ministre de la Santé et des Solidarités, Olivier Véran (interview sur Radio J du dimanche 11 juillet).

L'extension du pass sanitaire apparaît alors comme une nécessité pour favoriser une vaccination massive et ainsi éviter un quatrième confinement, la mise à l'arrêt du pays, et un nouvel accroissement des contaminations. Dès le 21 juillet, le pass sanitaire devient obligatoire dans tous les lieux de loisirs et de culture (théâtres, cinémas, salles de concerts, festival, parc d'attraction) de plus de 50 personnes. Début août, il devient obligatoire pour les clients mais aussi les salariés dans les lieux de vie publics : cafés, bars et restaurants (terrasses incluses), trains, avions et cars pour les longues distances, centres commerciaux, maisons de retraite, établissements socio-médicaux.

Ainsi, **les maires franciliens, de communes urbaines comme de villages, appellent solennellement leurs habitants à prendre rendez-vous et à se faire vacciner dès que possible pour endiguer au plus vite l'épidémie.** Ce geste citoyen est un devoir moral, plus que jamais nécessaire pour pouvoir envisager un avenir meilleur. Partout où cela est possible, les élus locaux se font le relais de ce message auprès de leurs habitants.

L'Ile-de-France compte 370 centres de vaccination, et de plus en plus de professionnels de santé issus de la médecine de ville sont habilités à vacciner le public. L'AMIF reste en outre aux côtés des maires qui souhaitent ouvrir un centre de vaccination, en diffusant toutes les informations qui lui seront transmises par les autorités de santé.

Dans un esprit de solidarité et de fraternité afin que chacune et chacun préserve sa santé et celle des autres, les maires d'Ile-de-France mettent donc tout en œuvre pour faciliter l'accès à la vaccination de tous.

Contact presse : Émilie Pouch – epouch@amif.asso.fr – 07 88 32 45 14